

## Info


[Accueil](#)
[Info](#)
[Info Nantes](#)
[Nantes. La règle change lundi 8 mars : un arrêté synonyme de coup dur pour les livreurs](#)

Samedi 06 mars 2021 10:31

# Nantes. La règle change lundi 8 mars : un arrêté synonyme de coup dur pour les livreurs

Presse Océan



Un arrêté municipal doit interdire les scooters non électriques dans les rues du centre-ville de Nantes. © Photo Presse Océan-Nathalie Bourreau

**Les livreurs à scooter sont nombreux à Nantes mais peu d'entre eux disposent d'un deux-roues électrique. L'arrêté anti-scooters risque de venir compliquer leur quotidien.**

L'arrêté municipal qui interdit à tout véhicule non électrique de circuler dans les zones piétonnes du centre-ville, à partir de 11 h 30, entrera en vigueur ce lundi 8 mars 2021. Cette mesure ne rencontre pas l'approbation des livreurs nantais qui travaillent pour des plateformes de livraison de repas à domicile et qui sont, pour la plupart, motorisés.

Ils sont nombreux à refuser d'évoquer la réalité de leur métier. Mamadou (prénom d'emprunt) a accepté de témoigner. Livreur pour la plateforme Deliveroo depuis près d'un an et demi, il n'était pas au courant de cette mesure et estime qu'elle viendra «**compliquer**» son quotidien. Il a récemment troqué son vélo contre un scooter, un choix qu'il ne regrette pas : «**On nous demande sans cesse d'être plus rapides avec six, sept voire huit kilos sur le dos... C'est très difficile à vélo**». Sur de longues distances, le scooter est le moyen le plus «**efficace**» pour rentabiliser ses journées.

Il conçoit que cette mesure soit une «**bonne chose**» mais doute de l'efficacité de cette dernière, compte tenu du fait qu'il y a «**beaucoup de restaurants dans la zone et de clients à livrer**». Si Mamadou envisage, «**peut-être**», de déposer son deux-roues pour marcher, il affirme néanmoins que les livreurs «**auront toujours besoin du scooter**».

Présent à ses côtés, un livreur de la même enseigne abonde en son sens : «**On a énormément de commandes. On n'aura jamais le temps de se garer ailleurs, ce n'est pas possible !**».

« Une bonne nouvelle pour l'environnement »

## Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Nantes

## Exprimez-vous ! <sup>255</sup>

Débat. Faut-il interdire l'écriture inclusiv dans les documents administratifs ?

## L'info en continu

Volley-ball. Ligue AF. Le VB...

06/03/21 - 12:30

Boxe. Tony Yoka veut « faire... »

06/03/21 - 12:23

Nantes. Il propose de donner...

06/03/21 - 11:30

Hockey sur glace : un derby...

06/03/21 - 11:21

Nantes. La baguette, un trésor...

06/03/21 - 11:00

[Toute l'info en continu](#)

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **Nantes. Dans un appartement du centre-ville, un corps...**

N°2 **Disparu près de Rennes, Ridha, 32 ans, retrouvé mort**

N°3 **Nantes. Où déménagera la Ressourcerie de l'île ?**

N°4 **Loire-Atlantique. Isolée à la campagne, sa boutique de...**

N°5 **Nantes. Des conductrices détrossées de leur véhicule...**

## Quiz et jeux

À Nantes, sur plus de 700 livreurs de repas travaillant pour des plateformes, ils sont près des deux-tiers à utiliser un scooter thermique plutôt qu'un vélo. Ceux disposant d'un scooter électrique sont minoritaires.

Sous un prénom d'emprunt, Amin, livreur Deliveroo, utilise le scooter «d'un ami» et n'a «pas les moyens» d'investir dans un véhicule électrique. Quant à l'arrêté municipal, il en a vaguement entendu parler, mais doute que celui-ci sera «respecté».

Chez certaines franchises, des livreurs salariés roulent déjà en scooter électrique. C'est le cas à Sushi Shop, rue Racine à Nantes, comme l'explique Bastien Gobin, qui y travaille comme manager : «On a déjà la moitié de notre stock en électrique et on compte passer rapidement à du tout électrique». Ces acquisitions amorcées en amont de l'arrêté tombent à pic car «les scooters thermiques avaient du vécu». D'après lui, ce passage à l'électrique est une «bonne nouvelle pour l'environnement». À ce titre, Bastien espère un «passage aux voitures électriques» très prochainement.

Lucas Rojouan Presse-Océan

Donnez votre avis



Presse Océan



Abonnez-vous



Acheter le journal du jour



## Les avis des internautes

\* Votre commentaire...

\* Votre email

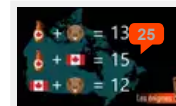
Envoyer



### Enigme. Le triangle d'adieu des Daft Punk



Quiz. 10 questions sur Mars... et ça repart !



Enigme. "Ô Canada !"

Tous les quiz

#### RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Deal du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

Contact

Modifier le consentement

#### SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France

Ouest-France Auto

Ouest-France Immo

Ouest-France Emploi

Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7

Comparateur Assurances

Infocale



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

**maville**

par

**ouest  
france** 

© Copyright maville.com | WEB66

